

**Nombre de membres****en exercice:** 11**Présents :** 9**Votants:** 9**Séance du 27 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée le 27 mars 2023, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Colin BALFOUR, Joelle BUKZIN, Emmanuel CARD, Filip DE BOECK, Joelle DELABYE, Philippe FERRAND, Nathalie HAURAT, Donald VANDERSTAPPEN, Simone VERDIER

**Représentés:**

**Excuses:** Nadege POUSSE, Juan TOLOSA

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Joelle BUKZIN

**Ordre du jour:**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation PV dernier conseil municipal
3. Présentation et approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022
4. Affectation du résultat
5. Vote du taux des taxes communales 2023
6. Présentation du tableau des investissements 2023
7. Subventions aux associations
8. Présentation du plan d'aménagement de la forêt communale de Manses proposé par l'ONF, et approbation par délibération

**1 / Nomination secrétaire de séance**

A l'unanimité, Joëlle Bukzin est nommée secrétaire de séance

**2 / Vote du compte de gestion**

Simone Verdier présente au conseil municipal le compte de gestion dressé par le receveur et toutes les pièces qui s'y rattachent  
Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**3 / Vote du compte administratif**

Simone Verdier présente au conseil municipal le compte administratif dressé par ses soins et toutes les pièces qui s'y rattachent (cf annexe)  
Le conseil, en l'absence de Madame le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	38 682.35			154 676.76	38 682.35	154 676.76
Opérations exercice	98 019.59	179 142.72	97 232.12	162 373.51	195 251.71	341 516.23
Total	136 701.94	179 142.72	97 232.12	317 050.27	233 934.06	496 192.99
Résultat de clôture		42 440.78		219 818.15		262 258.93
Restes à réaliser						
Total cumulé		42 440.78		219 818.15		262 258.93
Résultat définitif		42 440.78		219 818.15		262 258.93

- Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec le compte de gestion
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### 4 / Affectation du résultat de fonctionnement

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de VERDIER Simone

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 219 818.15 €**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	154 676.76
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>65 141.39</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>219 818.15</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>219 818.15</b>

Solde disponible affecté comme suit:

\* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

\* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créiteur - lg  
00?) 219 818.15

### 5 /Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Madame le Maire présente la situation fiscale de la commune avec des taux inchangés depuis une douzaine d'année à cause des montants de taxe d'indemnités perçues avec le CET de BERBIAC.

Une augmentation de taux ne serait pas comprise par les habitants qui ont à subir les nuisances de cette installation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire, pour l'année 2023, les taux des taxes qui sont les suivants :

- taxe foncière (bâti) : 28,19 %
- taxe foncière (non bâti) : 60,60 %

### 6/ Présentation du tableau des investissements 2023

Madame le Maire présente le tableau des investissements prévus par la commune pour 2023, ainsi que les subventions attendues et/ou notifiées pour ces investissements (cf annexe)

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ce tableau des investissements et financements**

### 7/ Subventions aux associations

Madame le maire présente le projet de subventions aux associations pour l'année 2023

Soit

Comité des fêtes 700 €

ADB 400€

AISPNVH 300 €

ADM 1400 (car la subvention de 2022 n'a pu être versée pour cause de changement de nom)

Restau du cœur 100 €

Autres 600 €

Provision pour travaux salle des fêtes 1000 €

### 8/ Forêt communale de Manses : Approbation de l'Aménagement forestier proposé par l'ONF

Madame la Maire indique que le conseil est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions des articles L.212-1 à L.212.3 du code forestier. Ce projet d'aménagement fait suite au plan simple de Gestion devenu caduc au terme de 20 ans ; et est obligatoire car nos forêts communales relèvent du régime des eaux et forêts.

Madame la Maire expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt ;
- un programme de coupes
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Oui l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement de la forêt communale d'une contenance de 46,17ha, et ses nouvelles dispositions pour la période 2022-2041. Le dossier complet figure en mairie.

oOo

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

COMMUNE DE MANSES

Dépenses de fonctionnement

Budget 2022 CA 2022 B

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.

		Prévu N-1	Réalisé N-1
002	-Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00
022	-Dépenses imprévues	0.00	0.00
023	-Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
6011	-Mat. 1ères, fournitures (hors terrains)	0.00	0.00
6042	-Ecole Rieuxros, Verniole	1 800.00	4 307.00
6061	-Fournitures non stockables eau, éaf	8 500.00	6 554.79
6062	-Fournitures non stockées Super gaz oil	6 600.00	414.16
6063	-Fournitures entretien, petit équipement	3 480.00	536.48
6064	-Fournitures administratives	2 000.00	595.47
6068	-Autres matières et fournitures Bois nichoirs	0.00	150.94
611	-Contrats de prestations de services	0.00	0.00
613	-Locations photocopieur, nacelle	1 500.00	1 864.88
61521	-Entretien terrains arbres, plants	0.00	128.50
615221	-Entretien, réparations bâtiments publics poêle	87 643.29	56.00
615231	-Entretien, réparations voiries plants - Fauchage -	78 070.56	2 445.28
61524	-Entretien bois et forêts	0.00	0.00
61558	-Entretien autres biens mobiliers tondeuse	0.00	220.70
6156	-Maintenance Bodet, Appl, Buro....	2 600.00	2 046.82
6161	-Multirisques Assur.	2 213.00	2 213.22
6215	-Personnel affecté par CL de	0.00	2 204.77
6216	-Personnel affecté par GFP rattachement CCPM	28 000.00	16 689.59
622	-Rémunérations intermédiaires,	3 500.00	0.00
623	-Pub., publications, relations publiques	5 000.00	2 622.91
625	-Déplacements et missions	4 000.00	0.00
626	-Frais postaux et frais télécommunication	2 000.00	1 850.65
6281	-Concours divers (cotisations) Agedi, Amf, Act	800.00	2 683.42
6283	-Frais de nettoyage des locaux	0.00	0.00
62871	-Remb. frais à la collectivité de rattach	1 800.00	* 3 833.37
62876	-Remb. frais à un GFP de rattachement MOE voirie	0.00	202.31
633	-Impôts, taxes, versements (autre orga.) CDG	50.00	38.32
635	-Autres impôts, taxes (Admin Impôts) TF	1 800.00	1 797.00
6411	-Personnel titulaire Jeff	3 500.00	2 097.33
6413	-Personnel non titulaire	0.00	0.00
6415	-Indemnité inflation	0.00	0.00
6450	-Charges sécurité sociale et prévoyance Jeff	2 500.00	1 385.29
6470	-Autres charges sociales 01-08	0.00	0.00
65311	-Indemnités de fonction dus	20 900.00	20 782.14
6558	-Autres contributions obligatoires	5 800.00	113.00
65731	-Subv. fonct. état	0.00	0.00
657362	-Subv. fonct. CCAS	6 000.00	0.00
65741	-Subv. de fonctionnement aux ménages	0.00	0.00
65748	-Subv. fonct. autres personnes droit privé	2 500.00	* 1 500.00
6588	-Autres ch. diverses de gestion courante TEOM	8 000.00	2 446.52
66111	-Intérêts réglés à l'échéance	3 625.74	3 221.01
6751	-Valeurs comptables immo. cédée (h.	0.00	0.00
681	-Dot. amort. et prov. Charges de fonct. Amortissement	10 254.81	8 333.00
739211	-Attribution de compensation CCPM	4 932.36	3 699.27
7392221	-Fonds péréquation ress. com. et FPIC	0.00	198.00
73928	-Autres prélev. pour revers. de fiscalité	0.00	0.00
<b>Articles utilisés depuis cette année :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

\* 62871 = ecclie Mirpoix 2900,70 + MOE voirie + Garcia

Total: 309369.76 97 232,12

\* 65748 = Comité des Fêtes 700 ADB 400

2022 AISPNVH 300 redm 100

2023 = idem + ADM



· COMMUNE DE MANSES

Recettes de fonctionnement

Budget 2022 CK 2022

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.

		Prévu N-1	Réalisé N-1
002	-Résultat de fonctionnement reporté	154 676.76	0.00
6011	-Mat. 1ères, fournitures (hors terrains)	0.00	0.00
6419	-Remboursements rémunérations	0.00	0.00
6479	-Rembourst sur autres charges sociales	0.00	0.00
7023	-Menus produits forestiers	0.00	0.00
70311	-Concessions cimetières (produit net)	0.00	225.00
7032	-Stationnement et location voie publique	221.00	221.00
70871	-Remb.frais par collectivité rattachement TEOM-st épur.	0.00	663.00
73111	-Impôts directs locaux	32 731.00	30 488.00
732221	-Fonds péréquation ress. com. et	0.00	1 817.00
73223	-Fonds départ. DMTO pour com - 5000	2 000.00	9 761.89
738	-Autres impôts et taxes	7 000.00	0.00
74111	-Dotation forfaitaire des communes DGF	12 000.00	11 888.00
741121	-DSR des communes	4 000.00	4 306.00
742	-Dot. aux élus locaux	6 141.00	6 149.00
744	-FCTVA Voie	0.00	730.07
74718	-Autres participations Etat	0.00	0.00
74751	-Participation GFP de rattachement CCPM Aide sociale	0.00	4 323.00
7478	-Participation Autres organismes CCPM. Peuchage. Flevis	4 800.00	5 232.12
74832	-Etat - Compensation CET (CVAE et	1 800.00	0.00
74833	-Etat-Compens.exonération taxes Fonc.	0.00	1 679.00
74834	-Etat-Compens.exonération taxe	1 600.00	0.00
74836	-Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0.00	2 024.00
748388	-Autres	0.00	0.00
7484	-Dotation de recensement	0.00	0.00
7488	-Autres attributions et participations Smeckoin	70 000.00	69 318.93
752	-Revenus des immeubles	12 400.00	12 590.20
757	-Subventions	0.00	0.00
7588	-Autres produits divers gestion courante Vente Tolosa	0.00	956.52
7688	-Autres Burgess	0.00	0.78
7751	-Produits des cessions d'immob. (h.	0.00	0.00
Total =		309 369,76	162 373,51



· COMMUNE DE MANSES

Dépenses d'investissement

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.			Budget 2022	CA 2022
			Prévu N-1	Réalisé N-1
001	00	-Solde d'exécution section	38 682.35	0.00
10223	00	-TICPE 2e part	0.00	0.00
1641	00	-Emprunts en euros	9 851.00	10 254.81
165	00	-Dépôts et cautionnements reçus	1 067.00	0.00
202	000	-Frais réalisation documents urbanisme	0.00	0.00
2051	000	-Concessions, droits similaires	0.00	0.00
2111	000	-Terrains nus CUBILIE	2 900.00	2 872.00
2115	000	-Terrains bâtis PESTEIL archi + frais	456 000.00	21 590.86
2131	000	-Bâtiments publics voirie	20 000.00	170.28
2158	000	-Autres inst., matériel, outill. techniques	0.00	3 489.31
2183	000	-Matériel informatique	1 000.00	181.54
2184	000	-Matériel de bureau et mobilier	7 000.00	0.00
231	000	-Immobilisations corporelles en cours	20 000.00	7 711.55
203	20	-Frais d'études, recherche, tables	0.00	0.00
231	20	-Immobilisations corporelles en cours	38 761.01	37 527.18
2112	21	-Terrains de voirie	0.00	0.00
2158	21	-Autres inst., matériel, outill. techniques	0.00	0.00
231	21	-Immobilisations corporelles en cours	25 267.68	14 222.06
231	23	-Immobilisations corporelles en cours		
231	24	-Immobilisations corporelles en cours		
2131	25	-Bâtiments publics		
231	25	-Immobilisations corporelles en cours		
231	26	-Immobilisations corporelles en cours	0.00	
2135	27	-Installations générales, agencements	0.00	
<b>Total</b>			<b>620 529,04</b>	<b>98 019,59</b>

	Solde fin 2021	Virement	Résultat 2022	Résultat clôture
Investiss <sup>t</sup>	-38 682,35		81 123,13	42 440,78
Foncti <sup>on</sup>	193 359,11	-38 682,35	65 141,39	219 818,15
	154 676,76	-38 682,35	146 264,52	262 258,93



COMMUNE DE MANSES

Recettes d'investissement

Budget 2011 CA 2011

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.

			Prévu N-1	Réalisé N-1
1641	0	-Emprunts en euros	0.00	0.00
2111	0	-Terrains nus	0.00	0.00
001	00	-Solde d'exécution section	0.00	0.00
021	00	-Virement de la section de	0.00	0.00
10222	00	-FCTVA	12 490.00	13 180.85
1068	00	-Excédents de fonctionnement	38 682.35	38 682.35
165	00	-Dépôts et cautionnements reçus	1 067.00	0.00
274	00	-Prêts	0.00	0.00
2804111	00	-Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	10 254.81	0.00
280415341	00	-IC : Bien mobilier, matériel	0.00	8 333.00
28183	00	-Matériel informatique	0.00	0.00
1021	000	-Dotation	0.00	0.00
1321	000	-Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	228 427.73	* 48 134.50
13246	000	-Attributions compensation	0.00	2 250.00
1641	000	-Emprunts en euros	240 092.74	92.74
2111	000	-Terrains nus	0.00	0.00
2115	000	-Terrains bâtis	0.00	0.00
1321	20	-Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	80 023.68	68 469.28
1321	21	-Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	9 490.73	0.00
1321	23	-Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0.00	DECI
1321	24	-Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0.00	réserve d'eau
2135	27	-Installations générales, agencements	0.00	salle des fêtes
Total			620 529,04	179 142,72

\*  
1321 Pesteil { DETR 14 335,00  
                  { DSIL 33 799,50



## MAIRIE de MANSES : INVESTISSEMENTS 2023

INVESTISSEMENTS		SUBVENTIONS	
Désignation :	Montant TTC	Subventions :	Montant
Divers (vrac) grille église, etc	10 000,00 €	pas de subventions	- €
Réno vation éclairage public du village (Led, extinction partielle) . Reste à charge.	5 900 €	subvention déjà déduite	
Aménagements salle des fêtes	15 000,00 €	pas de subventions	0
Mobilier de bureau	3 000,00 €	pas de subventions	
DECI = 36 483,09 €	43 779,71 €	Subventions possibles	29 186,48 €
Réserve d'eau centre du village : 36 044 €	43 252,80 €	Subventions possibles	25 230,80 €
Réno vation énergétique Salle des fêtes 26820,6€	32 184,72 €	Subventions possibles	21 352,11 €
achat parcelle Ecuries : géomètre, notaire, parcelle	4 000,00 €	pas de subventions	
Travaux MAISON PESTEIL	444 041,74 €	Total subventions à recevoir sur 291 214 €	243 079,40 €
MOE 47 970€	22 700,00 €		
Surcout maison Pesteil SDE 09/SMDEA...	20 000,00 €		
<b>Total</b>	<b>643 858,97 €</b>		<b>318 848,79 €</b>

### Détail fonctionnement :

#### Participation pour scolarités

Rieucros

3

Jules De Cat/ Nora Fontaine/ Sylvio ?

Mirepoix

5

Leny Combes, Hadrien Souetre, Clemence Croulebois  
Eliott Dadolle, Juliette Souetre

subventions asso = 4500

2023 {	comité des fêtes :	700
	ADB	400
	AISPNUH	300
	ADM	1400
	resto ♡	100
	autres	600
provision comité des fêtes pour travaux -		1000

